



Mairie Les Vallées-de-la-Vanne

Chigy – Theil-sur-Vanne – Vareilles

5 route du miroir – Theil-sur-Vanne

89320 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE

Tél : 03 73 74 95 80

mairie@les-vallees-de-la-vanne.fr

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 Mai 2026

Extraits du procès-verbal consultable en mairie

L'an deux-mil-vingt-six et le 13 mai à dix-neuf heures, l'assemblée régulièrement convoquée le 6 mai 2026, s'est réunie sous la présidence de Francis HUVER à la maison des associations de Vareilles.

Présents : Francis HUVER, Magalie THÉROUÉ, Laetitia POMMIER, Guy LAMARRE, Tiffany MOUTARDIER, Franck JACOB, Marie-Josée MASSON, Roger MARTY, Martin PERRIGAULT, Éric BLANC, Ricardo LORIZZO, Maryse BOURGEOIS, Thierry AYMONIN, Carla NEVES, Tatiana MARCEL, Fanny WITASSE.

Représenté : Yannis COLIN représenté par Francis HUVER et Nathalie COLIN représentée par Magalie THÉROUÉ

Excusé : Thibault ROGER

16 conseillers sont présents le quorum étant atteint l'assemblée peut donc valablement délibérer.

Ordre du jour :

- 1/ Election du secrétaire de séance,
- 2/ Approbation du procès-verbal de la séance du 22 avril 2026,
- 3/ Désignation des délégués à la commission de contrôle des impôts directes,
- 4/ Dérogation à l'organisation de la semaine scolaire
- 5/ Questions diverses.

1/ Election du secrétaire de séance

Magalie THÉROUÉ se propose pour être secrétaire de séance.
Elle est élue à l'unanimité.

2/ Approbation du procès-verbal de la séance du 22 avril 2026

Le Conseil municipal approuve à l'unanimité le procès-verbal de la séance du 22 avril 2026.

3/ Désignation des délégués à la commission de contrôle des impôts directs :

Le Maire rappelle que la Commission Communale des Impôts Directs (CCID) participe, avec l'administration fiscale, à la mise à jour des bases servant au calcul des impôts locaux.

Conformément à la réglementation, le conseil municipal doit proposer une liste de 24 candidats parmi lesquels l'administration fiscale désignera 6 commissaires titulaires et 6 suppléants. Le Maire, président de droit de la commission, ne peut figurer parmi les candidats proposés.

Après délibération, le conseil municipal propose les 18 conseillers municipaux ainsi que les 2 conseillers suppléants, et mandate le Maire pour solliciter l'accord de 4 administrés afin de compléter la liste

4/ Dérogation à l'organisation de la semaine scolaire :

Le Maire informe le conseil municipal que les deux conseils d'école de notre commune ont émis un avis favorable au maintien de la semaine scolaire à 4 jours.

Conformément à la réglementation en vigueur, le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité, approuve le renouvellement de cette organisation dérogatoire de la semaine scolaire.

5/ Questions diverses :

Désignation des délégués et de leurs suppléants pour les élections sénatoriales :

Dans le cadre du décret n° 2026-301 convoquant l'ensemble des conseils municipaux le vendredi 5 juin 2026 afin de procéder à la désignation des délégués et suppléants pour les élections sénatoriales, le Maire informe le conseil municipal que cette date est fixée de manière impérative par l'État.

Le procès-verbal devant être édité et transmis immédiatement en sous-préfecture, il est décidé de convoquer un conseil municipal le vendredi 5 juin à 18H30 à la salle des associations de Vareilles.

Poursuite du dispositif « petits déjeuner » :

Le Maire rappelle que la commune des Vallées de la Vanne a bénéficié, pour l'année scolaire 2024-2025, d'une subvention de l'État de 1 123,20 € dans le cadre du dispositif « Petits déjeuners », mis en place dans les garderies de Chigy et Theil au bénéfice des enfants et des familles.

La commune n'étant plus éligible à cette aide depuis la rentrée 2025, le dispositif est néanmoins maintenu sur les fonds propres de la commune.

Le Maire propose que le conseil municipal engage une réflexion sur la poursuite de cette action, au regard de son intérêt pour les enfants et de son impact financier pour la collectivité. Un bilan financier ainsi qu'un retour des garderies et des écoles concernant la fréquentation du dispositif par les enfants et les constats relatifs au gaspillage alimentaire seront présentés par Magalie Théroüé et Tiffany Moutardier lors d'un prochain conseil municipal afin de réexaminer ce dossier.

Commissions CCVPO ouvertes aux conseillers municipaux :

Le Maire informe le conseil municipal que, conformément à la délibération du conseil communautaire du 09 avril 2026 et au souhait du Président, les commissions de la CCVPO sont ouvertes à l'ensemble des conseillers municipaux.

Il propose ainsi aux élus de s'y impliquer en fonction de leurs centres d'intérêt, au sein des différentes commissions thématiques créées.

Les conseillers municipaux font part de leur souhait de participation aux commissions de la CCVPO comme suit :

1. Enfance, jeunesse, lien social : Magalie THÉROUÉ, Carla NEVES et Fanny WITASSE
2. Déchets, environnement : Ricardo LORIZZO
3. Tourisme, animation du territoire : Fanny WITASSE et Carla NEVES
4. Santé : Fanny WITASSE et Éric BLANC
5. Mobilité : Roger MARTY
6. Développement économique, commerces : Martin PERRIGAULT
7. Travaux : Franck JACOB
8. Assainissement collectif : Franck JACOB, Éric BLANC et Guy LAMARRE
9. Mutualisation : Franck JACOB
10. PLUI : Thierry AYMOUNIN
11. Finances : Fanny, Éric BLANC et Roger MARTY
12. SPANC : Tiffany MOUTARDIER et Franck JACOB

Point sur le personnel :

La création du poste d'adjoint administratif non permanent, votée lors du précédent conseil municipal, a permis le recrutement d'un agent affecté au service postal. Cette organisation permet à l'agent titulaire de consacrer

davantage de temps à l'activité France Services, actuellement fortement sollicitée en période de déclarations fiscales.

Par ailleurs, une consultation est en cours pour le remplacement de l'agent d'entretien de la classe de Theil ainsi que des locaux administratifs. Les devis correspondants sont en cours d'analyse.

Une réunion a également été organisée avec le personnel périscolaire afin d'anticiper la continuité du service suite aux départs prévus d'ici le mois de septembre, sans recours à de nouveaux recrutements. Monsieur Eric Blanc fait part au conseil de son souhait de participer aux réunions avec le personnel.

M. Thierry Aymonin souligne la qualité du travail réalisé par les agents communaux sur l'ensemble des trois villages, notamment en matière d'entretien des espaces verts et de la voirie.

Il est également constaté une satisfaction des usagers concernant l'amélioration de la propreté et de l'accessibilité du chemin menant à l'école maternelle, ainsi que l'entretien de l'aire de jeux et du city stade.

Zone de dépôt des déchets verts sauf tontes entre Chigy et Vareilles :

Concernant le dépôt des déchets verts de Chigy, plusieurs constats ont été faits ces derniers mois concernant les volumes déposés ainsi que la nature de certains dépôts.

Afin que chacun puisse mieux se rendre compte de la situation sur place, le Maire propose aux conseillers municipaux qui le souhaitent de se retrouver vendredi 15 mai à 10H sur le site.

Cette visite permettra d'échanger sur les éventuelles mesures à mettre en place, notamment l'instauration d'un règlement, d'un suivi plus régulier et d'une surveillance.

L'objectif est de préserver ce service tout en garantissant son bon usage et en limitant les dépôts sauvages.

Nous pourrions être accompagnés par Monsieur Alain PUTHOIS, Vice-président à la CCVPO en charge des travaux.

Proposition de chantier participatif avec Technip Energies :

La commune a été sollicitée par Technip Energies pour organiser une demi-journée de volontariat d'entreprise dans le cadre de son programme « IVOLUNTEER 2026 ».

Il est proposé d'accueillir cette action au verger de sauvegarde des Vallées de la Vanne, pour des travaux d'entretien (désherbage, paillage, tuteurs et panneaux).

Le chantier se déroulerait un vendredi matin entre juillet et octobre 2026, avec des salariés volontaires de l'entreprise.

Le Maire propose de fixer une date qu'il soumettra à Technip Energies.

Tiffany Moutardier propose une date à mi-septembre afin de faire participer la classe de l'école de Chigy.

Point sur la téléphonie :

Éric Blanc indique qu'un travail d'analyse est en cours concernant les différents contrats de prestations dont dispose la commune, certaines prestations étant aujourd'hui réparties entre plusieurs fournisseurs. Cette démarche vise à étudier des pistes d'optimisation et de rationalisation des dépenses communales, dans une logique de maîtrise budgétaire.

Conseil de Village :

Le premier conseil de village aura lieu à Chigy.

Laetitia Pommier, Maire Déléguée de Chigy va définir une date prochainement et enverra une newsletter aux habitants de Chigy pour les inviter à y participer.

Commande groupée de pellets :

Ces achats sont pilotés par la commune de Courgenay. Une newsletter a été envoyée aux personnes inscrites sur le fichier « com » afin de connaître leur besoin.

Cette campagne se termine le 20 mai.

Respectons les horaires :

Pour respecter la tranquillité de tous, les travaux de bricolage et de jardinage des particuliers de nature bruyante doivent être réalisés pendant les horaires suivants :

- Les jours ouvrables de 8H30 à 12H00 et de 14H30 à 19H30,
- Les samedis de 9H00 à 12H00 et de 15H00 à 19H00
- Les dimanches et jours fériés de 10H00 à 12H00 et de 16H00 à 18H00

Le principe de ces horaires vise à concilier la réalisation des travaux avec la tranquillité des riverains. Il est rappelé qu'une application souple et adaptée aux situations individuelles peut être recherchée, notamment pour les administrés ayant des contraintes professionnelles en semaine, en privilégiant autant que possible le dialogue et l'accord entre voisins afin de limiter les conflits de voisinage.

Questions des conseillers municipaux :

Guy Lamarre demande s'il est possible de créer une régie pour la salle des fêtes afin de limiter les impayés lors des locations. Éric Blanc indique que la mise en place d'une régie est une procédure complexe et que ce sujet pourra être évoqué avec la DDFIP lors d'une rencontre envisagée en juin (date à confirmer), afin d'en étudier la faisabilité.

Guy Lamarre demande s'il faut conserver le lave-vaisselle défaillant de la salle des fêtes de Theil sur Vanne. Plusieurs réparations ont été faites mais à ce jour, il ne fonctionne plus. Il est décidé de le retirer.

Guy Lamarre demande qu'il soit ajouté sur les contrats de locations de salle des fêtes la photocopie de la CNI du locataire.

Thierry Aymonin demande que les poubelles dans les cimetières soient mieux étiquetées (déchets verts, plastiques ...).

Thierry Aymonin fait part du problème de stationnement dans l'impasse des Chennevières les midis et à 14H. Magalie Théroué informe que la gendarmerie a été prévenue en vue d'intervenir sur les lieux.

Maryse Bourgeois fait part de sollicitations d'administrés concernant l'état des trottoirs route du Pont Rouge, notamment en cas de pluie (présence de gadoue). Ce point est pris en considération et fera l'objet d'une analyse afin d'étudier les suites à donner.

La séance est levée à 21H50